

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 14

présenté par
Mme Adam

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 38, substituer aux mots :

« à laquelle entre »

les mots :

« d'entrée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.